

Maison d'Arrêt de ROUEN

INVENTAIRE SAC DE LINGE PARLOIR

Date du parloir :

Nom de la personne détenue :

Prénom :

Ecrou :

NB : Formulaire à remplir impérativement par le visiteur.

Designation des articles	contenu	Maximum Autorisé
-BAS: pantalon, jean, jogging, short, bermuda, pantacourt,...		3
-Survêtement: jogging complet (1 haut et 1 bas)		1
- Pull: sweat, gilet, veste...		3
-HAUT: tee-shirt, polo, chemise, débardeur...		7
- Paire de chaussettes		7
- Sous-vêtements (caleçon, slip)		7
- Veste, manteau, blouson...(sans capuche)		1
- Bonnet ou casquette		1
- Serviette de toilette (max 1m20)		3
- Gant de toilette		3
- Article/vêtement de culte: tapis de prière 1/pers, djellaba..		1
- Chaussures (baskets, chaussures de ville...) Une paire/trimestre		1
- Culture: livre, revue,... couverture souple et non cantinable		2
- Média: CD, DVD, jeux vidéo..non gravé.		3
- Linge de table: serviette, torchon		3
- Kit correspondance: enveloppe, timbre, stylo, papier,..		1 kit

Pour rappel :

* Les effets vestimentaires à dominante bleu marine, kaki, camouflage ou comportant des propos et/ou des images outranciers, provocants, comportant des plaques/logos métalliques ainsi que les effets en cuir, vêtements à capuches, comportant un rembourrage trop important, sont strictement interdits.

* Les personnes détenues ne peuvent recevoir qu'un sac de linge par semaine et lors d'un rdv parloir :

* Tout autre article non inscrit dans la présente liste et non cantinable en détention, doit faire l'objet d'une demande écrite préalable et validée par la direction de la Ma Rouen.

Tout sac ne contenant pas cet inventaire ou non rempli et signé par le dépositaire, sera refusé.

Nom du visiteur déposant le sac de linge :

Date :

Signature :